



130290 - Il n' y a aucun mal à donner à manger à un déséquilibré mental au cours d'une journée du Ramadan

question

J'ai reçu la visite d'une vieille dame d'environ 100 ans au cours du premier jour du Ramadan. Tantôt lucide tantôt inconsciente, la visiteuse m'a demandé de lui faire un café et je me suis exécuté.. Ai-je commis un péché bien que lui ayant expliqué qu'on était en Ramadan? Dites moi ce qu'il en est..Puisse Allah vous rétribuer.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

S'il est clair qu'elle perd la raison et qu'elle est prise par la sénilité et les manifestations de l'extrême vieillesse, il n'y a aucun mal à lui faire du café car elle n'est pas tenue de jeûner. Le fait pour elle d'être assez lucide pour pouvoir dire: faites-moi ceci ou cela ne signifie pas qu'elle jouit de la plénitude de ses facultés mentales. A l'âge de cent ans, on tombe le plus souvent dans la déliquescence et la sénilité. Si elle vous apparaît qu'elle n'est pas raisonnable et ne se maîtrise pas, il n'y a aucun inconvénient à lui donner à manger ou à boire.

Si en revanche vous constatez qu'elle est bien raisonnable et qu'elle fait preuve de laxisme, ne lui donnez rien car ce serait l'aider dans le faux. Or Allah Très Haut dit: «» (Coran,5:2). On ne doit rien donner au musulman sain qui demande à manger en pleine journée de Ramadan; on ne lui donne ni une chose à manger ni une boisson ni une cigarette. On ne l'aide pas dans le faux.

Concernant une personne privée de ses facultés mentales comme l'aliéné, le trop vieux et le fou, ils ne sont plus responsables. Par conséquent ils sont déchargés du jeûne.» Extrait des Fatwa de son éminence Cheikh Abdoul Aziz ibn Baz